

# L'évaluation de la jeune entreprise

La CMA de l'Ariège analyse les points clés de votre entreprise et détermine un plan d'amélioration ciblé

## ► Objectif

Pérenniser et favoriser un développement durable des entreprises nouvellement créées ou reprises par la réalisation d'un diagnostic global qui dresse un état des lieux des points forts et des axes d'amélioration.

## ► Bénéficiaires

Les créateurs ou repreneurs d'entreprise artisanale disposant d'un premier bilan.

## ► Prestation

La CMA analyse l'ensemble des fonctions de votre entreprise :

- le commercial et le marketing,
- l'approvisionnement, la production,
- la gestion financière,
- le pilotage de l'entreprise,
- l'environnement, la qualité, la sécurité,
- la gestion des ressources humaines,
- les T.I.C. (informatique, Internet...).

## ► Modalités

Lieu : Les rendez-vous se déroulent selon les disponibilités du chef d'entreprise au lieu de son choix.

Durée : 1 à 2 RDV selon besoin.

Prise de RDV auprès d'un agent de développement économique.

## ► Références

La CMA est labellisée NACRE (Nouvelle Aide aux Créateurs Repreneurs d'Entreprise), Phase 3 suivi  
La CMA est conventionnée pour « Entreprendre en Midi-Pyrénées ».

## ► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège

Tél. : 05.34.09.88.00

Pour le Pays d'Olmes, Mirepoix et pour le Pays du Couserans : Sandra ROUGE

Courriel : [s.rouge@cm-ariège.fr](mailto:s.rouge@cm-ariège.fr)

Pour le Pays de Foix Haute Ariège et le Pays des Portes d'Ariège : Lionel BROTONS

Courriel : [l.brotons@cm-ariège.fr](mailto:l.brotons@cm-ariège.fr)

Porteur de projet et jeune entrepreneur